

Section 40 du CNRS

Motion :

Appel à suspension de toute coopération académique institutionnelle avec l'Iran

Nos deux collègues, Fariba Adelhah, directrice de recherche à Sciences Po, et Roland Marchal, chargé de recherche au CNRS, et tous deux membres du Centre de recherche internationale (CERI) de Sciences Po et du CNRS, sont détenus arbitrairement en Iran depuis le mois de juin 2019.

La section soutient la campagne en faveur de leur libération, elle a voté une motion en ce sens le 22 octobre 2019. Elle constate que la situation de ces deux collègues s'aggrave de jour en jour, par leur maintien en détention, et cela en dépit de la grève de la faim entamée le 24 décembre dernier par Fariba Adelhah.

Aussi, la section appuie les initiatives prises par le comité de soutien qui appelle à la libération de ces deux collègues. Elle interpelle la direction du CNRS, et lui demande de suspendre sans délai les liens académiques institutionnels noués entre les laboratoires rattachés à la section 40 et des partenaires de recherche iraniens. Elle considère que les principes fondamentaux d'éthique de la recherche imposent la suspension des programmes et accords scientifiques entre le CNRS et des universités ou organismes de recherche iraniens, compte tenu de la séquestration dont sont injustement victimes nos deux collègues.

Adoptée le 5 février (15 oui, 2 abstentions)